

LISTE **MIEUX VIVRE À CARRIÈRES**

Arnaud
de **BOURROUSSE**

VOTRE MAIRE

**PROGRAMME
N°2**

Découvrez
notre équipe
en scannant
le QR Code



www.mvac.fr



Sommaire

M V A C	<i>L'équipe renouvelée Mieux Vivre à Carrières 2026</i>	4
	<i>Finances</i>	6
	<i>Aménagements, urbanisme, travaux et voirie</i>	8
	<i>Environnement & Cadre de vie</i>	16
	<i>Transports et Mobilités</i>	20
	<i>Sécurité</i>	22
	<i>Protection animale</i>	23



Retrouvez notre **programme N°1** sur notre site internet **mvac.fr** avec notre bilan et nos projets pour les thématiques suivantes :



SUIVEZ NOUS
www.mvac.fr
POUR TOUT SAVOIR
• sur notre équipe
• notre bilan
• nos projets...

-  *Vie des familles, petite enfance et scolarité*
-  *Social et politique de la Ville*
-  *Culture, loisirs, vie associative, jumelage et événementiel*
-  *Sport, santé et handicap*
-  *Commerces et développement économique*
-  *Communication et comités de quartiers*
-  *Éthique*

Édito



*Chères Carrillonneuses,
Chers Carrillonnés*

Servir notre Ville est une responsabilité que j'assume depuis 2008 avec détermination, rigueur et passion.
Entouré d'une **équipe expérimentée et en partie renouvelée**, je sollicite à nouveau votre confiance pour poursuivre notre action au service des Carrillonnés et de notre cadre de vie auquel nous sommes profondément attachés.

Depuis 2008, notre cap n'a jamais varié : **une gestion exigeante des finances** communales pour permettre à Carrières-sur-Seine de se transformer, tout en restant fidèle à son identité et **en préservant le bien-être de ses habitants**.

Ainsi, malgré un contexte économique difficile, **nous n'avons jamais eu recours à l'augmentation de la part communale des impôts locaux**, que nous avons même baissée de 10% en 2019, ce qui n'a pas empêché la Ville d'investir pour son avenir.

Dans un premier document, nous vous avons présenté ce qui constitue le socle et l'harmonie de notre Ville : la volonté d'offrir un cadre de vie agréable aux familles carrillonneuses, le dynamisme de la vie associative et culturelle, la promotion du sport au service du bien-être de tous, l'attention portée aux plus fragiles à travers notre action sociale, le soutien au tissu économique local, ainsi qu'une communication claire et accessible.

Dans cette nouvelle publication, nous abordons les grands enjeux structurants de Carrières-sur-Seine.
D'abord **la rigueur de notre gestion financière**, socle indispensable de notre action municipale, puis **la sécurité, priorité essentielle pour préserver la tranquillité des Carrillonnés**.

Vous trouverez aussi **les projets d'aménagement réalisés** : la construction du centre médical Francine-Leca, la réhabilitation du quartier des Alouettes et l'extension du complexe sportif des Amandiers.

Ce document présente les principaux axes pour un nouveau mandat : la rénovation et l'extension du gymnase de l'Ardente, la création d'un nouveau centre de loisirs et d'une nouvelle médiathèque, la rénovation du groupe scolaire Maurice Berteaux, Sports en Rives de Seine, ainsi que le projet de ZAC, porteur d'une vision stratégique pour le nécessaire aménagement de près de 16 % du territoire communal.

La protection de l'environnement occupe une place centrale dans notre action municipale, intégrée de manière transversale dans l'ensemble de nos projets. De nombreuses réalisations et projets concrets sont détaillés dans ce nouvel opus.

Enfin, **nos actions en faveur des mobilités** sont développées sous toutes leurs formes et une attention particulière est apportée à une thématique chère à de nombreux Carrillonnés : **la protection des animaux**.

Le bilan et le projet pour Carrières-sur-Seine que nous vous présentons sont le fruit d'un travail exigeant réalisé par une équipe constituée d'élus et de nouvelles personnes, dont les parcours professionnels ou associatifs apportent des compétences substantielles très précieuses quand les mandats municipaux deviennent de plus en plus difficiles à exercer.

Ce dernier document à vocation stratégique et financière complète le premier consacré aux services à la population. Avec une équipe renouvelée, je suis heureux de vous proposer la continuité d'une gestion rigoureuse des finances communales et des perspectives d'embellissement et de préservation de notre cadre de vie.


Arnaud de Bourrousse
Maire de Carrières-sur-Seine



Arnaud de BOURROUSSE
Dirigeant d'une PME dans le secteur financier



Agnès CONESA-ROUAT
Auto-entrepreneuse en gestion de projets



Michel MILLOT
Lieutenant-colonel des pompiers retraité



Stéphanie DE FREITAS
Préparatrice en pharmacie



Carlos ANDRADE
Dirigeant de société de gestion de fonds



Grâce BESSON-FERNANDES
Chef de produit en maîtrise d'ouvrage, architecte D.P.L.G



Aurélien DEVRED
Acheteur dans le secteur de l'immobilier



Sylvie LEYGNAT
Directrice de Projets (AMO) ingénier économiste de la construction



Julien MOUTY
Chargé d'affaires entreprises secteur bancaire



Valérie ZANOTTI
Chargée de prévention des déchets



Maël FERRAND
Chef d'entreprise Agence de communication



Catherine SANCHES MATEUS
Responsable épargne réglementée



Jean-Pierre VALENTIN
Informaticien de gestion retraité



Amélie SOUCHET
Avocat en droit public



Éric BUISSEREZ
Directeur des services généraux



Thérèse KARAM
Médecin pédiatre



Éric FANTINO
Chef de service développement commercial, ingénieur



Juliette CHAMBERT
Auto-entrepreneuse en gestion administrative



Florent DANIEL
Conseiller en gestion de patrimoine



Audrey ALLEGRE
Directrice d'une école primaire et coordinatrice d'un Pôle inclusif d'accompagnement localisé



Hervé SAUVESTRE
Responsable d'une usine de traitement des eaux



Armelle ABRY
Directrice Associée d'un Cabinet d'Audit



Jean-Frédéric CHARDON
Associé d'un cabinet de conseil international



Frédérique TOURRADE
Gérante de portefeuilles dans une banque coopérative



Thierry LAMBERT
Adjoint Géomètre-Expert



Bérénice BRUNET
Directrice Logistique



Sasha BOUSBA
Étudiant en Master de Droit public



Magali GROSMIRE
Infirmière puéricultrice



Karim KHOUIDER
Chef d'entreprise



Aldona POLETTI
Comptable



Sébastien GANTOU
Entrepreneur, Délégué à la Protection des Données



Marie-Ange DUSSOUS
Infirmière retraitée



Julien ROSSIGNOL
Responsable Réseaux, Télécoms & Sécurité



Isabelle ANTRAIGUE
Responsable clientèle dans une compagnie aérienne



François-Julien RIDEL
Responsable de programme projets d'infrastructures réseaux

NOTRE COMITÉ DE SOUTIEN

Marine BERNARD, Aline LE GUILLOUX, Françoise GAULTIER, Carole DABROWSKI, Barbara GAVANOU, Natacha DUFOUR, Christine BIGNON, Daniel MARTIN, Jean-Paul LOMBARD, Nicolas de SAINT-ROMAIN, Armand BOSSIS, Alain THIÉMONGE, Thierry RÉGNIER, Alain LANDAIS, Arnaud VASSEUR, Patrick CRUCIATA, Thomas COAN, Mariel DE DENIS, Daniel MAIGNAN, Michel PRUD'HOMME ...

Rejoignez notre comité de soutien en écrivant à arnauddebourrousse@mvac.fr

Au cours du mandat, notre Ville a affronté, comme partout en France, les effets cumulés des crises (COVID, crise énergétique, inflation et revalorisations salariales des agents publics décidées par l'État) qui ont fortement affecté le budget communal. En opérant certains choix stratégiques, nous avons amorti ces chocs et permis ainsi à la Ville de poursuivre ses investissements et sa modernisation.

NOTRE BILAN

ANTICIPER POUR MAINTENIR UNE ÉPARGNE ÉLEVÉE...

- En 2020, le choix stratégique de **bloquer les prix du gaz pour quatre ans**, lorsque les tarifs étaient au plus bas, a permis à la Ville d'économiser **plus de 300 000 euros**.
- Grâce à deux prêts réalisés lorsque les taux d'intérêt étaient très avantageux (5M€ à un taux moyen de 1,06 %), suivi d'un placement maîtrisé, **nous avons généré près de 360 000 € de produits financiers depuis 2023**.

La santé financière d'une collectivité locale se mesure à sa capacité à financer ses projets en dégageant chaque année un autofinancement pour investir, rembourser sa dette et préparer l'avenir.

L'épargne brute (recettes moins dépenses) est l'indicateur clé qui mesure cette santé financière.

À Carrières-sur-Seine, l'épargne brute s'est établie au-delà de 15 % en moyenne pendant le mandat, et surtout a été obtenue sans augmentation d'impôts.

... MALGRÉ UN CONTEXTE DÉFAVORABLE

Cette solidité financière a été atteinte **malgré de nombreux événements défavorables**, complètement indépendants de l'action municipale :

- En une quinzaine d'années, la contribution annuelle de l'État à la Ville, la dotation globale de fonctionnement (DGF), a été divisée par 3 passant de près de 3 M€ à près d'1 M€ pour un budget de fonctionnement de 20 M€ ;
- Et comme cela ne suffisait pas, l'État a multiplié les dispositifs aussi obscurs qu'injustes, pour ponctionner la moitié de ce million restant (la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), FPIC, dispositif de péréquation) ;
- En résumé, la dotation nette de l'Etat a été divisée par 6 et ne représente plus que 2,5% de notre budget au lieu de 15% ;
- De plus, l'Etat a supprimé la taxe d'habitation, compensée mais désormais figée et sans aucune indexation ;
- Enfin l'Etat a décidé unilatéralement l'augmentation des rémunérations et charges salariales des agents publics, accroissant mécaniquement le principal poste de dépenses de la Ville qui représente **58 % du budget communal**.



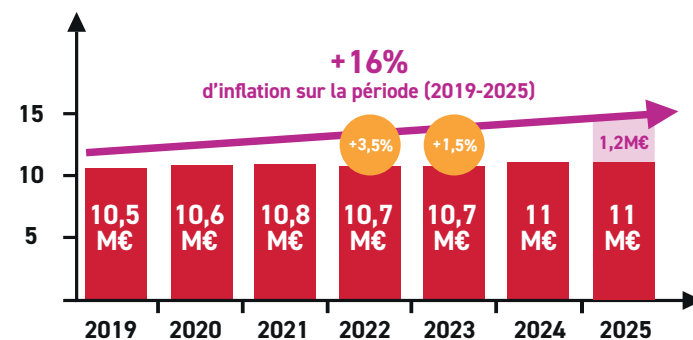
Carlos ANDRADE Catherine SANCHES MATEUS Frédérique TOURRADE

UNE MASSE SALARIALE MAÎTRISÉE

Face à ces contraintes, la gestion des ressources humaines devait être totalement maîtrisée.

Ainsi, pendant ce mandat, le budget total consacré au personnel est passé de **10,5 M€ à 11 M€**, soit **moins de 5 % d'augmentation en 6 ans**, alors même que l'État imposait plusieurs revalorisations salariales et une hausse des charges et que l'inflation cumulée (base 100) a été de **près de 16%** sur la période.

Masse salariale en Millions d'€



- Masse salariale réelle
- Économie réalisée par rapport à l'inflation
- Augmentation du point d'indice des fonctionnaires

UNE DETTE REMBOURSABLE EN MOINS DE 4 ANS

• À la fin de l'année 2025, la capacité de désendettement de la Ville (le nombre d'années d'autofinancement) est de **3,6 années**.

• Cette gestion rigoureuse permet à la Ville de disposer d'une capacité à **investir pour entretenir et construire de nouveaux équipements** et ainsi préserver le cadre de vie Carrillon.

AUCUNE AUGMENTATION D'IMPÔT DEPUIS 2008

• Notre gestion financière de la Ville repose sur un principe clair et tenu dans la durée : **ne pas augmenter les impôts**.

• Depuis 2008, le **taux communal de la taxe foncière** n'a jamais été augmenté. Mieux encore, il **a été baissé de 10 % en 2019**. Cette stabilité constitue une **performance exceptionnelle**, qui place Carrières-sur-Seine parmi les communes les mieux gérées du département.

DES INVESTISSEMENTS MAJEURS RÉALISÉS AU SERVICE DES CARRILLONS



• Poursuite de la rénovation du quartier des Alouettes : **10 M€ HT***



• Création du centre Médical Francine Leca : **3,6 M€ HT***



• Extension du complexe sportif des Amandiers : **2,6 M€ HT***



• Création du parc Carrières-Saint-Denis : **1,6 M€ HT***

« Tous nos projets visent à améliorer notre cadre de vie. »

NOTRE PROJET 2026 > 2032

• **Maintenir une gestion rigoureuse des finances** afin de garantir un haut niveau d'investissement pour l'entretien des équipements publics et l'amélioration du cadre de vie des Carrillons.

• **Ne pas augmenter les impôts locaux** (-10 % depuis 2008).



• **Végétalisation et déminéralisation** : **617 000 € HT***

*Les montants indiqués correspondent au coût total des opérations réalisées ou à venir. Ils ne tiennent pas compte des subventions obtenues ou à percevoir.

Préserver et améliorer le cadre de vie Carrillon est notre priorité. Par des aménagements maîtrisés et des investissements ciblés, nous avons œuvré à préserver l'esprit « village » de Carrières-sur-Seine, à réhabiliter ses quartiers et à moderniser ses équipements, tout en restant exigeants sur la qualité environnementale, architecturale, esthétique et paysagère.

FOCUS

LA VILLE CONSERVE UNE MAÎTRISE TOTALE DE SON URBANISME

L'instruction et la délivrance des permis d'aménager et de construire relèvent exclusivement du Maire, ou de son adjoint par délégation. Aucun acteur ne peut le faire à leur place.

Les 19 communes de la communauté d'agglomération ont fait le choix de **conserver un plan local d'urbanisme (PLU) communal**, et de ne pas le transférer à l'intercommunalité, comme dans d'autres communautés d'agglomération via un PLU Intercommunal.

Ainsi, la **Ville conserve donc la maîtrise totale de son urbanisme**. Depuis 18 ans, la population est restée stable (15 002 au dernier recensement contre 15 441 en 2011, source INSEE) car nous avons refusé le développement démesuré observable dans plusieurs villes voisines.

Le droit de préemption, c'est ce qui permet à une commune de se substituer à un acheteur d'un foncier bâti ou non pour y réaliser un projet.

Ce droit a été retiré à la Ville par le Préfet début 2024 en raison du non-respect de la loi SRU qui impose 25% de logements sociaux (21,4% pour notre Ville). Dans les faits cela n'a strictement rien changé.

En effet, depuis deux ans, l'État n'a jamais utilisé ce droit, même quand la Ville lui a signalé des oppor-



tunités intéressantes (ceci est expliqué plus en détails dans les pages 28 et 29 du Carrières Magazine n°115). La raison est simple : l'État n'est pas capable d'identifier mieux que la Ville un bailleur social susceptible d'être intéressé par un projet car le coût du foncier additionné à celui de la construction ne permettent pas d'atteindre l'équilibre financier de l'opération.

Ces 2 dernières années, plus de 200 ventes immobilières ont eu lieu dans notre commune. Pas une seule préemption n'a été réalisée par l'Etat.

Le discours alarmiste évoquant une bétonisation de la Ville est factuellement faux. **La réalité est que notre cadre de vie est mieux protégé que jamais par une stratégie d'urbanisation maîtrisée depuis 18 ans.**

En revanche, ne pas s'occuper d'aménager un territoire dégradé représentant 16% de la commune au nord de la Ville serait une faute de gestion. La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) est donc nécessaire. (cf pages 11, 14 et 15)



Le futur Gymnase de l'Ardente

NOTRE BILAN

• **Construction du centre médical Francine LECA** qui regroupe aujourd'hui 29 praticiens, bien que la compétence Santé ne relève pas de la Ville.

• **Création du parc Carrières-Saint-Denis**, nouvel espace paysager de loisirs et de détente réalisé sur un terrain de 15 000 m2 en bords de Seine.

• **Poursuite de la réhabilitation du quartier des Alouettes** avec la construction de 3 nouveaux équipements publics : la crèche Petibonum (50 berceaux), la Ludothèque des Alouettes et l'Espace de vie sociale (EVS) Le Lien Carrillon (voir Programme 1 page 10).

• **Extension du complexe sportif des Amandiers** avec la construction d'un 3^e terrain de tennis couvert ainsi que d'une tribune et d'un club-house pour la section football.

• **Réhabilitation des rues du centre historique** avec des travaux d'enfouissement des réseaux et de réfection totale de la voirie. La canalisation d'eau potable a également été remplacée par le délégataire Suez.

• **Réaménagement des rues du Colombier, Ampère, Gambetta, et de l'impasse Paul Bert** avec enfouissement des réseaux aériens, modernisation de l'éclairage public, création de caniveaux et conservation des places de stationnement.



Parc Carrières-Saint-Denis

• **Renouvellement de l'éclairage public en leds** afin de réaliser des économies d'énergie : 362 candélabres ont été remplacés pour installer des leds.



Rue Gabriel Péri et rue de Bezons

• **Réhabilitation de la rue de la Pâtur** avec la réalisation conjointe d'une piste cyclable en double sens et sécurisée dans le cadre du projet « Vélo Île-de-France » porté par la CASGBS et la Région.

• **Création d'îlots de fraîcheur** en déminéralisant et végétalisant le parvis de l'école des Plants de Catelaine, la place des Carriers, les placettes rue André et Robert Fleury, ainsi que la place située à proximité de la rue Caillebotte.



Déminéralisation et végétalisation de la Place des Carriers

• **Création de 2 street workout**, le premier situé en bords de Seine et le second place de la Comédie.

• **Création d'un parking de 35 places rue Claude-Monet**, situé en face des berges de la Seine, en remplacement d'une décharge.



« Notre cadre de vie est mieux protégé que jamais. »

NOTRE PROJET 2026 > 2032

GRANDS PROJETS

- **Rénovation et agrandissement du gymnase de l'Ardente, avec le regroupement et l'extension des centres de loisirs et création d'une nouvelle médiathèque.**
- **Rénovation du Groupe Scolaire Maurice Berteaux.**
- **Réalisation d'un grand projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)** sur 85 hectares comprenant activités économiques, écoquartier à taille humaine, équipements publics, sports, loisirs et un grand parc paysager.
- **Réalisation du projet Sports en Rives de Seine**, qui prévoit la création de 2 terrains de football, agréments de vestiaires et d'un club-house. Un contentieux juridique particulièrement complexe bloque pour l'instant la création des terrains de football à cause de 16 recours successifs menés par les propriétaires des terrains.
- **Création d'une liaison verte** reliant le quartier du Printemps au lycée Les Pierres Vives, au quartier des Alouettes et à la route de Saint-Germain.

PATRIMOINE ET PAYSAGE

- **Réaménagement du parc de la Mairie** avec replantation d'arbres, réorganisation des allées, mise en valeur du bassin et rénovation de l'aire de jeux.
- **Création d'un parcours patrimonial interactif** avec installation de QR codes sur des panneaux existants permettant d'accéder à des archives historiques ou photographiques et des contenus numériques.

TRAVAUX ET VOIRIES

- **Poursuite de l'entretien des bâtiments scolaires** afin d'anticiper les besoins, maintenir un bon niveau de confort pour les usagers et limiter les recours à des travaux lourds.
- **Adaptation des espaces publics** afin de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des usagers accompagnés d'une poussette, nécessaires suite aux dégâts causés par les systèmes racinaires sur les trottoirs de la Ville (comme sur le boulevard Maurice Berteaux).
- **Étude du coût de l'éclairage déclenché au passage** pour le retour nocturne de la gare.

L'ARDEnte : RÉNOVATION, EXTENSION, NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS ET NOUVELLE MÉDIATHÈQUE



Le futur centre de loisirs

Le gymnase de l'Ardente, aujourd'hui vieillissant, ne répond plus aux besoins actuels ni aux exigences énergétiques.

Sa rénovation est devenue indispensable et s'inscrit dans un projet élargi comprenant :

- **un gymnase modernisé et agrandi**, intégrant de nouveaux espaces pour les pratiques sportives et associatives ;
- **un pôle unique des accueils de loisirs**, regroupant les sites des Pierrots et des Plants de Catelaine, pour une organisation simplifiée pour les familles ;
- **une nouvelle médiathèque**, moderne et accessible, en remplacement de la bibliothèque des Vignes Blanches devenue inadaptée.

L'ensemble s'inscrit dans une démarche durable, avec des aménagements extérieurs qualitatifs, un parking souterrain, des équipements photovoltaïques et une meilleure organisation des espaces (cf. Carrières Magazine n°115, page 32).

Les études sont en cours. La **livraison est envisagée entre 2028 et 2029**. Le coût prévisionnel est estimé à **11 M€ HT**. La vente du terrain de la future ex-médiathèque des Vignes Blanches et des subventions contribueront à rendre ce projet financièrement viable.

PROJET DE ZAC : STRATÉGIQUE ET NÉCESSAIRE

Peut-on se passer de la ZAC prévue au nord de la Ville ?
Non, comme nous l'avons expliqué clairement dans un dossier de 8 pages que vous retrouverez dans le Carrières Magazine N°116 (pages 20 à 27) et pour plusieurs raisons :

- **Un secteur composé en partie de carrières de plus en plus dangereuses à sécuriser rapidement.**
- **Une occupation croissante de terrains de manière illicite sans réaction des propriétaires.**
→ **Risque croissant de développement d'un bidonville.**
- **Les activités maraîchères de la Plaine de Montesson, y compris la partie Carrillonne ne sont pas concernées par la ZAC et sont protégées par les Zones Agricoles Protégées (ZAP)** votées en conseil municipal en 2025 et par le nouveau schéma directeur régional, le SDRIF-E approuvé en 2025.



Zones Agricoles Protégées (ZAP)

La création d'un demi-diffuseur (pour rejoindre Paris depuis Carrières-sur-Seine/Montesson) présente les avantages suivants :

- **Une ZAC mixte mêlant activités économiques, logements, espaces verts et activités de loisirs.**
- **Sans ouverture autoroutière, les entreprises ne s'installeront pas dans un lieu enclavé.** En conséquence, il n'y aurait que des logements.
- **Une réduction significative de la circulation quotidienne du transit qui traverse notre Ville** pour rejoindre les ponts de Chatou et de Bezons.
- **L'accessibilité à l'A14 désengorgerait les ponts de Bezons et de Chatou et n'aurait pas d'impact sur la Ville** car le diffuseur serait situé à l'extérieur des espaces urbains de Carrières-sur-Seine et de Montesson.
- **Le réseau viaire secondaire composé notamment de la nouvelle RD 1021 qui traverse la plaine de Montesson permettra d'y accéder très facilement.**
→ **Nécessité de disposer d'un outil juridique (la ZAC) permettant d'exproprier et d'aménager l'ensemble du secteur représentant 16% de la Ville.**

Retrouvez le plan du projet de ZAC en pages 12-13.

AMÉNAGEMENTS, URBANISME, TRAVAUX ET VOIRIE

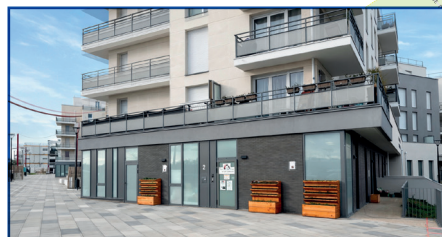
● À VENIR

● RÉALISÉ

「NOTRE
PROJET」 2026 > 2032

「NOTRE
BILAN」

LIAISON VERTE RELIANT LE
QUARTIER DU PRINTEMPS AUX
ALOUPETTES



QUARTIER DES ALOUPETTES
3,8 M€ HT
**3 NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS
PUBLICS :**
- Crèche
- Ludothèque
- Espace de vie sociale
Création

CENTRE MÉDICAL FRANCINE LECA
3,6 M€ HT
Construction



**RÉHABILITATION DES RUES
DU CENTRE HISTORIQUE :**
Rue de Bezons
1,2 M€ HT
Rue Victor Hugo
1,2 M€ HT



**RÉAMÉNAGEMENT DU
PARC DE LA MAIRIE**
Rénovation



**DÉMINÉRALISATIONS ET
VÉGÉTALISATIONS**
617 000 € HT



**ZONE DE COMPENSATION
ÉCOLOGIQUE**
Création



**PARC CARRIÈRES-SAINT-
DENIS**
1,6 M€ HT
Création



**GRUPE SCOLAIRE
MAURICE BERTEAUX**
Rénovation

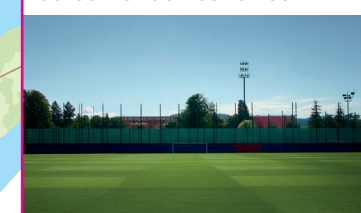


GYMNASÉ DE L'ARDEnte
11 M€ HT
Rénovation et
agrandissement du gymnase
de l'ardente, regroupement
et extension des centres
de loisirs et création d'une
nouvelle médiathèque

**COMPLEXE SPORTIF
DES AMANDIERS**
2,6 M€ HT
Extension



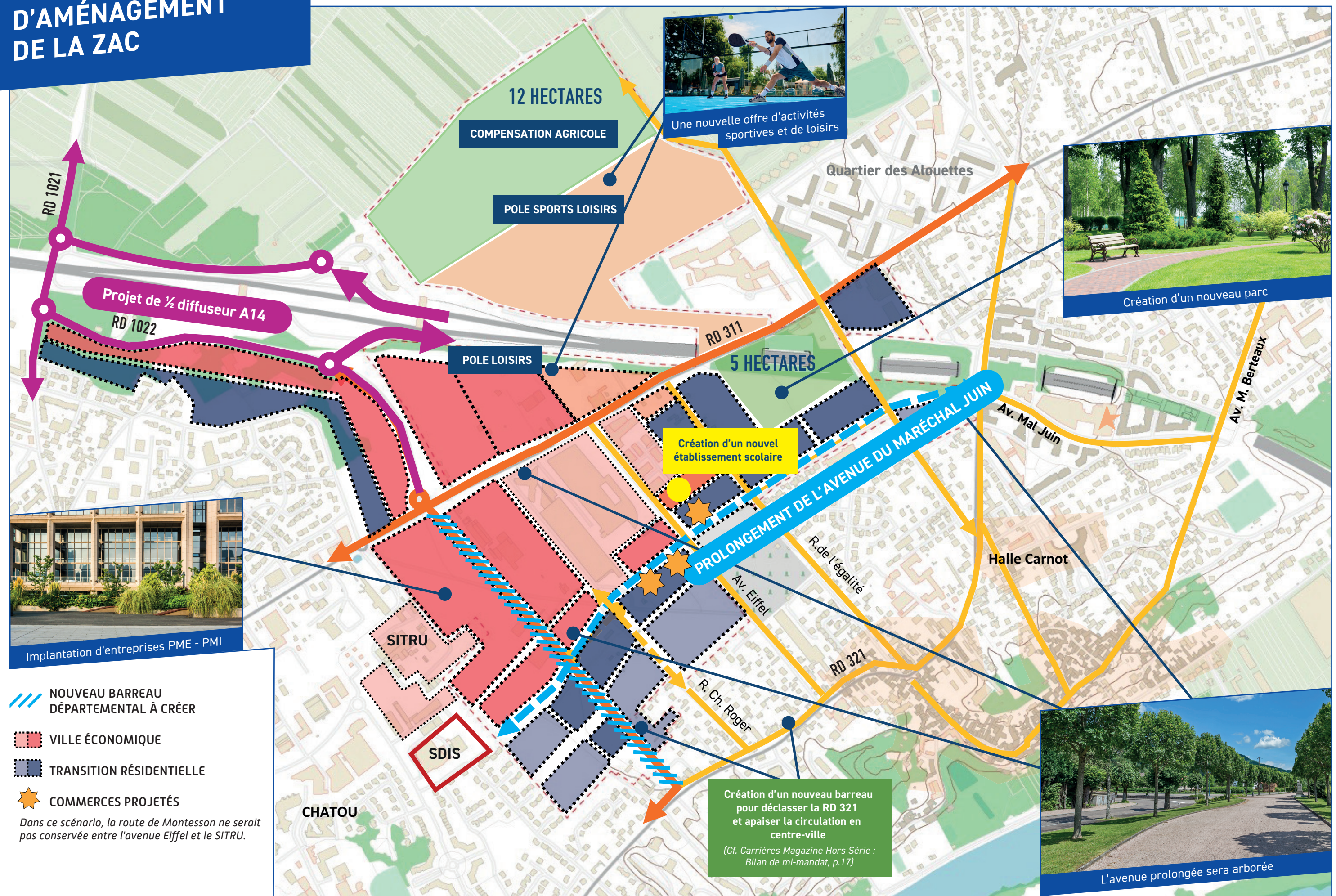
SPORTS EN RIVES DE SEINE
Création de 2 terrains de
football et de vestiaires



- 1 RÉHABILITATION DE VOIRIES**
Rue du Colombier
799 000 HT
Rues Gambetta et Ampère
635 000 € HT
Impasse Paul Bert
168 000€ HT
- 2 DÉMINÉRALISATIONS ET
VÉGÉTALISATIONS**
Parvis de l'école Les Plants
de Catelaine
Place des Carriers
Placettes rue André et
Robert Fleury
Place à proximité de la rue
Caillebotte
- 3 PARKING RUE CLAUDE MONET**
Création
417 000 € HT
- 4 PARVIS DU PRESBYTÈRE**
Rénovation
437 000 € HT
- 5 POSTE DE POLICE MUNICIPALE**
Rénovation et aménagement
416 000 € HT
- 6 1^{ER} STREET WORKOUT**
Création
30 000 € HT
- 7 2ND STREET WORKOUT**
Création
30 000 € HT
- 8 PARKING
DE LA HALLE CARNOT**
Installation de barrières
et système de péage
58 000 € HT

*Les montants indiqués correspondent au coût total
des opérations réalisées ou à venir. Ils ne tiennent
pas compte des subventions obtenues ou à percevoir.

SCÉNARIO D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC



NOUVEAU BARREAU
DÉPARTEMENTAL À CRÉER

VILLE ÉCONOMIQUE

TRANSITION RÉSIDENTIELLE

COMMERCE PROJETÉS

Dans ce scénario, la route de Montesson ne serait pas conservée entre l'avenue Eiffel et le SITRU.

Notre action pour l'environnement se traduit par des choix concrets, parfois précurseurs et une approche transversale. Nous poursuivons notre engagement en faveur de la transition écologique. Celle-ci est prise en compte dans tous les projets municipaux.



NOTRE BILAN

UN BUDGET DÉVELOPPEMENT DURABLE EXEMPLAIRE :

La Ville de Carrières-sur-Seine est reconnue exemplaire pour son engagement en faveur de l'environnement par Seine & Yvelines Environnement, groupement indépendant d'intérêt public. L'analyse de 13 000 lignes de dépenses a mis en évidence des choix budgétaires vertueux et une stratégie globale, cohérente et intégrée en faveur du développement durable. Analyse réalisée selon une méthode fondée sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.



*Rapport complet consultable sur le site de la Ville.



Rapport complet

VÉGÉTALISATION & PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

• **Création du Parc Carrières-Saint-Denis**, aménagé sur plus de 15 000 m² en bords de Seine, qui constitue un nouvel espace de respiration, mêlant parterres d'arbres très diversifiés, biodiversité, loisirs et pédagogie.



Le parc Carrières-Saint-Denis

- **Plantation de 530 arbres au cours de ce mandat.**
- **Déminéralisation et implantation d'îlots de fraîcheur végétalisés** devant l'école des Plants de Catelaine, Place des Carriers, Square Yves Culot, à proximité de la rue Caillebotte et Rue André et Robert Fleury.
- **Végétalisation des entrées de Ville.**
- **Création de noues paysagères** (espaces plantés, légèrement en creux, permettant la récupération des eaux pluviales) au Square des Plants de Catelaine.
- **Création d'une Zone de Compensation Ecologique** en bords de Seine.
- **Mise à disposition et aménagement** d'un nouveau jardin partagé au Jardin de la Comédie, d'une parcelle de plantations participatives au Square des Plants Cate-



La place des Carriers

laine et d'une parcelle destinée à la plantation d'une forêt Miyawaki.

- **Réaménagement d'un verger pédagogique** à la Ferme à Riant.
- **Soutien au potager scolaire** de l'école Jacques Prévert.
- **Gestion raisonnée des espaces verts** par la tonte tardive et différenciée.



La Zone de compensation écologique

LABELS ET RECONNAISSANCES



- Obtention de la 1^{ère} fleur du label « **Villes et Villages fleuris** ».
- **Trophée «Cœur de ville et de village et sa mairie fleurie».**

- **Le Prix Coup de cœur du jury** pour le jardin de l'hôtel de Ville - Prix spécial 2022.
- **Label APICité®** "2 abeilles – Démarche remarquable" de l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF).

NOTRE PROJET

2026 > 2032

VÉGÉTALISATION & PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

- **Poursuite des plantations d'arbres et d'arbustes** au rythme soutenable par la direction des espaces verts (80 à 100 par an).
- **Création de zones d'ombre aux abords des aires de jeux pour enfants.**
- **Installation de fontaines à eau potable près des parcs et équipements sportifs.**
- **Poursuite des déminéralisations et de la végétalisation** d'espaces publics, en concertation étroite avec les riverains.

- **Installation ou agrandissement des potagers scolaires** dans les écoles volontaires avec **installation de récupérateurs d'eau** raccordés aux gouttières pour l'irrigation des espaces potagers.
- **Poursuite de la végétalisation et de l'embellissement de la Ville** en vue de l'obtention de la 2^e fleur au concours « Villes et Villages fleuris ».
- **Végétalisation de murs ou espaces libres afin de verdir, apporter de la fraîcheur** et favoriser les refuges à insectes pollinisateurs.

NOTRE BILAN

ÉCONOMIE CIRCULAIRE & VALORISATION DES DÉCHETS

- **Distribution de compost aux Carrillons** 3 fois par an.
- **Réduction et recyclage des déchets renforcés avec le soutien d'associations et partenaires locaux :**
 - Participation à la **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)** ;
 - **Organisation d'ateliers sur le compostage, le lombricompostage et confection de haie sèche** (avec le soutien de la CASGBS) ;
 - **Soutien logistique aux Repair-Cafés** pour la réparation des objets du quotidien par des bénévoles locaux ;
 - **Organisation de 2 à 3 ramassages citoyens par an.**
- **Partenariat avec la société de recyclage des mégots CKFD** pour la revalorisation des mégots collectés dans les cendriers de la ville depuis 2021.
- **Collecte des sapins facilitée** grâce à 5 points de collecte supplémentaires, notamment près des résidences et d'une durée de 1 mois après les fêtes.

- **Mise en place d'un 2^{ème} site de compostage de quartier** au Jardin de la Comédie.
- **Augmentation du nombre de corbeilles de rue** (une centaine en plus sur le mandat).
- **Installation de nouveaux points de tri** : bords de Seine, cimetière, mairie.
- **Installation de 5 cendriers urbains et augmentation du nombre de cendriers classiques de rue.**
- **Ajout de bornes de récupération de textiles.**



Composteurs du jardin de la Comédie

NOTRE PROJET 2026 > 2032 ÉCONOMIE CIRCULAIRE & VALORISATION DES DÉCHETS

- Soutien à la mise en place de composteurs collectifs.
- Mise en place des bornes d'apport volontaire des biodéchets en lien avec la CASGBS.
- Don aux Carrillons des plantes issues des massifs municipaux lors de leur renouvellement.
- Étude de la mise en place d'étagères à dons pour favoriser l'économie de la fonctionnalité (échange d'objets à usage ponctuel).

- Création d'un tiers-lieux pour favoriser la coopération et le lien social.
- Promotion des bons gestes d'économie d'énergie via une communication ludique dans l'espace public et les bâtiments municipaux.



Le projet de l'Ardente

NOTRE BILAN

ÉNERGIES RENOUVELABLES & SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

- Poursuite du programme de déploiement de solutions basse consommation sur les candélabres (déjà 621 luminaires en Leds) et les bâtiments municipaux (Centre médical, toutes les écoles et tous les gymnases hormis l'Ardente, qui en bénéficiera après la rénovation).
- Réduction de la plage horaire de l'éclairage nocturne.
- Diminution de la température de 1 à 2 degrés dans les bâtiments municipaux depuis novembre 2022.
- Exemplarité environnementale systématique des services lors des manifestations de la Ville : suppression des bracelets lumineux aux Fêtes, poubelles de tri et limitation des gobelets à usage unique...

- Construction de bâtiments neufs exemplaires en performance énergétique et environnementale : nouveau cours de tennis couvert avec autoconsommation du site sportif, nouveaux équipements publics du quartier des Alouettes (crèche Petibonum, Ludothèque, Espace de Vie Sociale).
- Extension du réseau de chauffage du SITRU pour les résidences La Pierre, Le Val Églantine et les Alouettes.
- Organisation de balades thermiques avec la CASGBS et Energie Solidaire.

« Des petites et des grandes actions pour l'environnement qui améliorent notre cadre de vie »

NOTRE PROJET 2026 > 2032

- Achèvement du remplacement des éclairages publics et installation de capteurs de déclenchement d'éclairage dans les axes principaux de la Ville pendant la période d'extinction lumineuse.
- Garantir l'exemplarité des futurs bâtiments en performance énergétique, en choix de matériaux (sobres et durables) et en s'assurant du confort d'été.

- Installation de solutions low-tech, comme des brasseurs d'air et des dispositifs passifs de rafraîchissement dans les bâtiments publics.
- Poursuite du développement des énergies renouvelables avec l'extension du réseau de chauffage urbain aux bâtiments publics et privés non raccordés.

NOTRE BILAN BIODIVERSITÉ, SANTÉ & BIEN-ÊTRE

BIODIVERSITÉ & SANTÉ PUBLIQUE

- Soutien à la création de l'association d'apiculteurs « API Carrières » pour protéger les abeilles et lutter contre le frelon asiatique (convention avec la Ville).
- Mise en place de macarons de sensibilisation « Ici commence la Mer » en bords de Seine et « Ici commence la Seine » près des avaloirs.
- Mise en place d'espaces sans tabac (arrêté municipal depuis 2021, avant la loi de 2025) avec le soutien de La Ligue contre le cancer.
- « Mois sans Tabac » : communication chaque année en relayant les webinaires organisés par la Ligue et par la distribution gratuite de kits pour arrêter de fumer.

MOBILISATION DES CARRILLONS

- Organisation d'ateliers et d'animations pour sensibiliser tous les publics à la biodiversité : la fête du sol, ateliers compostage, lombricompostage, jardiner malin...
- Organisation d'animations autour des insectes 1 fois par an avec l'association Plaine d'Avenir 78 et l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie).



Label APIcité

NOTRE PROJET 2026 > 2032

BIODIVERSITÉ & SANTÉ PUBLIQUE

- Poursuite de l'installation d'hôtels à insectes et de nichoirs pour oiseaux.
- Lutte contre le moustique tigre avec la mise en place de nichoirs pour chauves-souris.
- Poursuite de la collaboration avec l'association API Carrières pour accentuer la lutte contre les espèces invasives.
- Organisation d'un événement annuel autour du miel et des abeilles avec les apiculteurs locaux.
- Création d'une miellerie avec l'association API Carrières



Exemple d'une miellerie

MOBILISATION DES CARRILLONS

- Poursuite de la pédagogie environnementale dans la continuité de la signalétique « Ici commence la Seine », « pas de pain aux oiseaux » et dans la zone de compensation écologique.



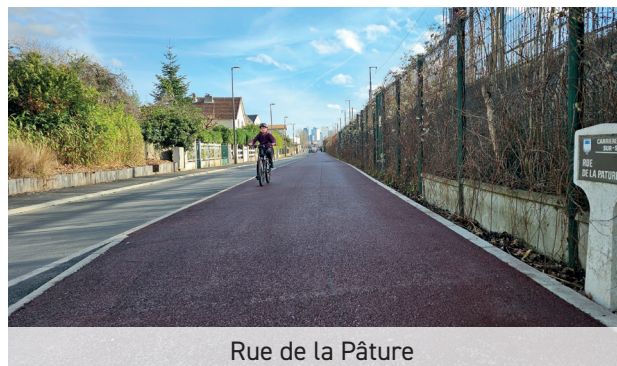
- Diffusion de spots de sensibilisation à l'environnement avant les séances de projection publique (ciné-gourmand, cinéma en plein air, conseils municipaux).

Nous agissons activement pour développer les mobilités douces et améliorer les déplacements du quotidien, bien que la compétence Transports ne relève pas de la Ville mais de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) et de la Région Île-de-France.

NOTRE BILAN

MOBILITÉS DOUCES

• Mise en service début 2026 d'une piste cyclable du réseau VIF (Réseau Vélo Ile de France) rues Pierre Curie et de la Pâture qui permet la jonction avec la passerelle cyclable Eole reliant les deux rives de Seine entre Bezons et Nanterre.



Rue de la Pâture

- Installation d'une centaine de nouveaux arceaux vélos subventionnés par la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) en plusieurs points de la ville.
- Mise en place de vélos électriques en libre-service dans le cadre d'une expérimentation lancée par la CASGBS en juin 2022.



On Lime + Uber
Vélos libre-service

• Organisation d'une bourse aux vélos par la Ville et la CASGBS depuis 2023 ainsi que des ateliers d'autoréparation et marquage des vélos.



Jean-Pierre
VALENTIN

Aurélien
DEVRED

Amélie
SOUCHE

Florent
DANIEL

- Aménagement de la passerelle Eole de mobilités douces reliant Bezons et Nanterre au-dessus de la Seine, sous l'impulsion des élus carrillons.



Véhicules électriques de la Ville

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

- Renouvellement du parc automobile de la Ville avec des véhicules électriques et hybrides (20 véhicules propres de marque française).
- Installation de 7 infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE), soit 14 points de recharge.
- Expérimentation avec la CASGBS d'une voiture en autopartage.

BUS

- Mise en accessibilité des arrêts de bus aux personnes à mobilité réduite (PMR), en 2022, grâce à la ténacité des élus carrillons, en collaboration avec la CASGBS.
- Adaptation de l'offre des dessertes de bus scolaires du collège des Amandiers en 2025.
- Expérimentation de 2 boucles de navettes de bus électriques dans les quartiers du Printemps et du Colombier en 2025.
- Mise en service d'un minibus par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (cf Programme 1, pages 11 et 12).
- Création d'un arrêt de bus scolaire (ligne S5) au quartier du Printemps qui sera effectif le 9 mars 2026 pour les élèves scolarisés au collège des Amandiers.

DYSFONCTIONNEMENT DES BUS

Depuis le changement d'opérateur de bus en 2022, des dysfonctionnements, notamment en matière de ponctualité, ont été constatés. Si l'organisation des transports ne relève pas de la compétence communale, nous restons pleinement engagés pour obtenir des conditions de déplacement plus fiables pour les Carrillons.

Sous l'impulsion directe d'Arnaud de Bourrousse, de nouveaux engagements ont été obtenus très récemment. Début février 2026, **Pierre Fond, Président de la Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine**, compétente en matière de transports, a convoqué l'opérateur Keolis afin d'exiger des améliorations concrètes, en matière de fiabilité du réseau et d'informations aux usagers. Dans la continuité de cette mobilisation, une rencontre avec le Directeur général d'Île-de-France Mobilités, réunissant les maires de l'agglomération début février, a confirmé l'arrivée prochaine d'une trentaine de nouveaux bus.

NOTRE PROJET 2026 > 2032

- Création d'une station Véligo sécurisée et ouverte 7j/7, 24h/24 à la gare de Houilles/Carrières-sur-Seine dans le cadre du projet de réhabilitation du pôle gare.
- Augmentation des places de stationnement vélos dans la Ville par l'installation de nouveaux arceaux vélos en adéquation avec l'évolution des besoins.



Arceaux à vélos

- Poursuite du déploiement des itinéraires cyclables dans la commune, en partenariat avec la CASGBS, avec notamment la création d'un axe reliant le quartier du Printemps aux Alouettes à travers la plaine maraîchère, et l'aménagement d'une piste cyclable sur la route de Saint-Germain dans le cadre du projet de ZAC.

- Entretien des marquages et amélioration de la signalétique vélos en concertation avec les associations d'usagers vélos (Réseau Vélo 78).

- Suivi exigeant du prochain appel d'offres pour la desserte de bus de la Ville en 2027.

- Augmentation de la puissance des bornes de recharges pour véhicules électriques.



Borne de recharge

« Nous sommes mobilisés pour que chacun puisse se déplacer rapidement et en toute sécurité »

ARRIVÉE DU RER EOLE EN GARE DE HOUILLES-CARRIÈRES EN 2027

Le projet Eole a pour but de prolonger le RER E vers l'Ouest, en direction de Nanterre puis de Mantes-la-Jolie. En 2027 le RER atteindra Mantes-la-Jolie, sa destination finale, en passant par la gare de Houilles/Carrières-sur-Seine, grâce à la mobilisation des élus Carrillons.



RER EOLE

La sécurité et la tranquillité publiques sont des priorités de notre action municipale. Par une présence quotidienne, des actions de prévention et une attention portée à tous les espaces de la commune, nous œuvrons pour garantir la sécurité et la sérénité des Carrillons.



Michel MILLOT



Julien MOUTY



Eric BUISSEREZ



Jean-Frédéric CHARDON

NOTRE BILAN

- **Augmentation des effectifs de notre Police Municipale**, avec 1 opérateur vidéo pour le Centre de Supervision Urbain (CSU).
- **Engagement de la 4^{ème} tranche de déploiement de la vidéoprotection portant le nombre de caméras à 85.**
- **Renforcement des contrôles** dans l'ensemble des quartiers de la ville pour assurer la tranquillité publique.
- **Rénovation et aménagement du poste de Police Municipale.**
- **Équipement de caméras piétons pour les policiers municipaux.**
- **Adhésion au dispositif Voisins Vigilants et Solidaires®**, réseau social entre voisins qui permet de lutter contre les cambriolages via un système d'alerte.
- **Renforcement de la sécurisation des passages piétons** par l'installation de plots lumineux solaires.
- **Uniformisation de la vitesse désormais limitée à 30 km/h** sur l'ensemble des voiries, à l'exception des routes départementales et des zones de rencontres (limitées à 20km/h).
- **Lutte intensive contre les dépôts sauvages** grâce aux caméras de vidéoprotection.



« Agir contre toutes les formes de délinquance pour que chacun se sente en sécurité à Carrières-sur-Seine. »

- **Mise en place de nouveaux dispositifs de modération de la vitesse**, avec l'installation de panneaux « Stop » à des carrefours stratégiques afin d'améliorer la sécurité et le partage de la voirie.
- **Actions de prévention auprès du grand public** en partenariat avec la Police nationale, auprès des écoliers et des seniors.

BAISSE SIGNIFICATIVE DE LA DÉLINQUANCE

En 2025, la délinquance recule nettement à Carrières-sur-Seine, avec une baisse de 25 % par rapport à 2024, atteignant son niveau le plus bas depuis 2016, année de référence de nos suivis fondés sur les données de la Police Nationale.



NOTRE PROJET 2026 > 2032

- **Poursuite de notre politique de déploiement des caméras de vidéoprotection et vidéoverbalisation.**
- **Création d'une cellule municipale de prévention** regroupant tous les acteurs publics (forces de police, enseignants, transporteurs, bailleurs sociaux, CCAS...)
- **Réalisation d'un guide de la route** rappelant les règles de sécurité des déplacements multimodaux.
- **Réalisation d'un guide «STOP À LA VIOLENCE»** pour lutter contre toutes les formes de violence contre les personnes.
- **Création d'une Réserve Citoyenne Communale** de Carrillons prêts à aider les autres et mobilisable en cas de besoin.
- **Poursuite des actions visant à améliorer la sécurité routière.**
- **Mise en place d'une signalétique spécifique aux abords des écoles** par l'implantation de mobiliers urbains.

La protection animale s'inscrit dans notre volonté de renforcer et d'améliorer la cohabitation dans les espaces publics. Au quotidien, nous agissons pour concilier respect des animaux, tranquillité des habitants et qualité de l'espace public, en travaillant étroitement avec les acteurs associatifs locaux.



Julien MOUTY



Stéphanie DE FREITAS

NOTRE BILAN

INFRASTRUCTURES ET PARTENARIATS

- **Ouverture du premier parc canin de la ville** : création d'un espace sécurisé et aménagé pour les chiens, répondant à un besoin fort des propriétaires de canidés.
- **Ouverture d'un 2^e parc canin** au mois de février 2026 : situé entre le parc Carrières-Saint-Denis et le parking nouvellement créé, pour répondre à la demande des habitants.
- **Collaboration avec l'association Les Truffes Carrillonnnes** : partenariat actif pour améliorer le partage des espaces publics, coordonner les actions de sensibilisation et accompagner les projets locaux en faveur du bien-être animal.

ACTIONS QUOTIDIENNES POUR UNE COHABITATION HARMONIEUSE

- **Sensibilisation et médiation** : interventions régulières et actions d'information pour encourager les bons usages des espaces publics.
- **Gestion et entretien des espaces** : maintien et nettoyage des lieux dédiés, signalétique adaptée et suivi des usages pour garantir la cohabitation entre promeneurs, familles et propriétaires d'animaux.



Caniparc situé rue du Maréchal Foch

NOTRE PROJET 2026 > 2032

NOUVEAUX PARCS CANINS

- **Étude de localisation d'un 3^e parc canin** : calendrier à définir pour compléter le maillage communal.

PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

- **Expérimentations de partage de l'espace public** : mise en place de dispositifs pilotes (créneaux, signalétique, zones partagées) pour tester des solutions favorisant la cohabitation entre promeneurs, familles et propriétaires d'animaux.



- **Renforcement du partenariat associatif** : poursuite et intensification de la collaboration avec Les Truffes Carrillonnnes pour co-construire les actions de sensibilisation et d'animation autour des espaces partagés.

RENDEZ-VOUS AUX RÉUNIONS PUBLIQUES

MERCREDI 18 FÉVRIER à 20H30

Self de restauration élémentaire
Les Plants de Catelaine - 9 rue Eric Tabarly

JEUDI 12 MARS à 20H30

à la Salle des fêtes - 2 rue Félix-Balet

UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE, RENFORCÉE ET COMPÉTENTE

- Ce bilan est indissociable du profil de l'équipe municipale. Une large part de l'exécutif est issue du **secteur privé et de l'entreprise**, apportant une culture de la gestion, de l'efficacité et de la responsabilité budgétaire. Ce marqueur fort a fait ses preuves sur la durée.
- Le renforcement de l'équipe par de **nouvelles compétences**, choisies pour leurs parcours professionnels et associatifs, s'inscrit dans la même exigence. Il ne s'agit pas d'improvisation, mais d'une **cooptation exigeante**, visant à réunir les meilleurs profils pour faire face à une gestion municipale toujours plus complexe.
- Gérer une Ville aujourd'hui demande des compétences solides, de l'expérience et une vision claire. C'est ce sérieux, reconnu et assumé, qui permet à Carrières-sur-Seine de conjuguer **rigueur financière, investissement et stabilité fiscale**, au service des habitants.

Découvrez
notre équipe
en scannant
le QR Code



www.mvac.fr

